

SYNODE D'HIVER 7 - 8 décembre 2010

Point 3



Reformierte Kirchen
Bern-Jura-Solothurn

Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure

Rapport de la commission d'examen de gestion (CEG) au Synode d'hiver 2010; information

Conformément à ses directives internes, la CEG a rendu visite aux services suivants et en a examiné le fonctionnement:

- 1. Secteur Service centraux** (Service Personnel)
Délégation: Christine Blum, Rolf Schneeberger
- 2. Secteur Diaconie** (Service Coordination, conseil, aumônerie)
Délégation: Hans Schär, Helmuth Zipperlen
- 3. Secteur OETN-Migration** (Service Migration)
Délégation: Pierre Ammann, Erich Marti
- 4. Secteur Paroisses et formation** (Service Questions de société)
Délégation: Hanni Bucher, Christian Tappenbeck

Pour des raisons de disponibilité, seuls quatre secteurs ont été visités.

Déroulement des visites

La CEG a rendu visite aux services mentionnés par délégation de deux personnes après avoir fixé au préalable pour tout le monde un rendez-vous à la même heure. Les délégations ont transmis les questions aux collaboratrices et collaborateurs désignés par les directions de secteurs. Pour les visites de contrôle 2010, il était prévu de n'interroger que les collaboratrices et collaborateurs n'occupant pas de fonction dirigeante. Pour différentes raisons, cela n'a pas été possible dans tous les services.

A la suite de ces visites, les différentes délégations ont rencontré le membre du conseil synodal compétent pour le département en question. Dans le cadre de ces entretiens les résultats et les impressions recueillis lors des visites ont été transmis et discutés.

Thèmes prioritaires abordés

Lors des visites, les questions générales suivantes ont été le plus largement possible abordées:

- Un programme de travail / une planification ont-elles été établies pour vous? Pouvez-vous les montrer brièvement?
- L'année dernière, avez-vous eu un entretien de qualification? Quand et avec qui? Estimez-vous que cela vous a été utile? Avez-vous été pris au sérieux en tant que personne et par apport à vos demandes ?
- Dans quelle mesure êtes-vous concernés par la planification des ressources? Avez-vous été informés à ce sujet?

- Qui vous donne le travail que vous avez à faire? Quand et comment les projets s'achèvent-ils?
- Avez-vous suivi une formation continue? Laquelle? Avec quelle durée? Qui vous y a incité?
- Dans quelle mesure êtes-vous informé et vous informe-t-on sur les dossiers en cours au sein des services généraux?
- Comment faites-vous entendre votre voix?
- Comment votre Service a-t-il réagi à des conflits internes? Avec quel outil?
- Quelle appréciation faites-vous de la saisie du temps de travail et du système de temps de travail annualisé?
- Avec quelle fréquence et dans quel volume avez-vous à faire avec des services de votre secteur?
- Avec quelle fréquence et dans quel volume avez-vous à faire avec des services d'autres secteurs?
- Quel impact la convention collective de travail a-t-elle sur vous?
- Avez-vous de vous-même voulu travailler pour les Eglises ou est-ce plutôt le hasard qui vous a amené à ce poste?

Thèmes spécifiques aux services

Pour les secteurs suivants, les points ou questions spécifiques suivants ont été abordés:

Service Finances/Personnel

- Quelle est la procédure suivie pour les paiements? Quelles conditions doivent-elles être remplies? Où/comment tout ceci est-il réglé?
- Par qui les notes de frais sont-elles visées? Y a-t-il des bénéficiaires de remboursements de frais qui visent eux-mêmes leurs factures? Quelle est la procédure spécifique en la matière pour les membres du Conseil synodal?
- Quelle est la procédure prévue en cas de constat d'un grave dépassement budgétaire?

Service Coordination, conseil, aumônerie

- Le fait que le Synode d'arrondissement de Soleure soit rattaché au ministère pastoral des sourds et malentendants de la Suisse nord-occidentale (BS; BL, SO église cantonale) fait-il problème à l'aumônerie des sourds et malentendants?
- La réforme des arrondissements dans le canton de Berne entraîne-t-elle la suppression des services de conseil aux couples actuellement bien implantés dans les régions?

Service Questions de société

- Le Service est-il informé des expériences faites par une autre Eglise nationale avec *street-church*?
- La présence sur Internet du Service „questions de société“ doit-elle être développée?

Constats de la CEG

Les constats dressés se réfèrent uniquement aux secteurs visités et ne peuvent être transposés à l'ensemble de l'administration.

- Les collaboratrices et collaborateurs savent ce qu'ils ont à faire. Ils connaissent leur cahier des charges, les descriptifs de poste, le programme de législature et les objectifs du secteur, et savent où ils vont.
- Les entretiens de qualification ont lieu dans les règles, se déroulent autant pour les collaborateurs que pour les supérieurs hiérarchiques d'une manière judicieuse et leur utilité est reconnue .
- La manière dont les tâches sont confiées aux collaborateurs est claire.
- Les formations continues de durées diverses et en lien avec des thèmes de travail sont suivies.
- Le degré d'information des collaborateurs est élevé, tant par voie électronique que par support papier. La communication personnelle est plus appréciée.
- Les collaborateurs peuvent faire entendre leur voix et disposent de différentes manières de le faire.
- Des outils de résolution des conflits sont à disposition.
- La saisie du temps de travail et l'introduction du temps de travail annualisé sont ressentis comme des outils utiles.
- La Convention collective de travail est un outil précieux pour organiser la collaboration; elle contribue à la satisfaction de l'ensemble des collaborateurs.
- La vérification des paiements se fait selon un système à trois niveaux. Les procédures nécessaires sont réglées avec précision. La même procédure s'applique pour les visas des notes de frais. Personne ne vise ses factures lui-même.
- Les différents niveaux qui doivent être alertés en cas de dépassement budgétaire sont très précisément définis.
- Un secteur travaille sur des sujets "transversaux" qui ne peuvent être subordonnés à une structure de service précise. Les processus sont donc définis dans une dynamique transversale entre services.
- Dans l'un des services visités, la planification des ressources a entraîné une restructuration interne.
- Il n'est actuellement pas possible de s'engager avec certitude sur les emplacements possibles des centres de conseil pour couples une fois achevée la réforme des arrondissements dans le canton de Berne. Une bonne implantation régionale reste néanmoins l'objectif poursuivi.
- Les deux ministères pour sourds et malentendants de Suisse nord-occidentale et Refbejus collaborent étroitement et se représentent réciproquement.

Question de la CEG

- Dans la communication interne, la voie électronique occupe une place toujours plus importante. La communication interpersonnelle ne s'en trouve-t-elle pas mise en péril?

Recommandation de la CEG

- La CEG recommande d'examiner le haut-degré de structuration des secteurs et le cas échéant de viser une réduction des structures hiérarchiques.

Les visites de la CEG se sont déroulées dans un climat ouvert et agréable. Les membres de la CEG ont pu mener avec les responsables des secteurs des entretiens constructifs et constater un grand engagement de la part des collaboratrices et collaborateurs. Les collaboratrices et collaborateurs contactés ont répondu aux questions de manière coopérative et apprécié l'intérêt qu'a porté la CEG à leur travail.

Bern, 15 septembre 2010

Au nom de la CEG:

Hans Herren Hans-Peter Grossniklaus